

ÉTAT d'avenir

en HAUTS-DE-FRANCE

La revue des services et opérateurs de l'État dans votre région

N°1 - Juin 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



**100%
INNOVATION
PUBLIQUE**



L'INNOVATION PUBLIQUE :
REPENSER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

4

LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE PROFITE À TOUS !

12

REGARDS CROISÉS...
SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'INNOVATION PUBLIQUE

26



SOMMAIRE

100 % INNOVATION PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

L'innovation publique est l'une des grandes priorités du Gouvernement. Elle donne lieu à des initiatives nationales mais également à de nombreuses expérimentations locales, qui illustrent le dynamisme des acteurs de terrain – et en particulier des services de l'Etat – en Hauts-de-France, souvent pionniers dans les initiatives de modernisation de l'action publique et des services rendus aux usagers du service public. Etat d'avenir a choisi de vous les présenter dans ce premier numéro. Histoire de vous révéler comment l'administration devient plus réactive, plus proche, plus agile !



Types d'objectifs :

L'action publique se transforme
L'administration change avec le numérique
Les services publics se simplifient et innovent
La qualité des services publics s'améliore

Types de publics :

- Particulier
- Collectivités
- Entreprises
- Associations
- Agriculteurs

Services porteurs de projets :

DRAC
DRAAF
DIRECCTE
DRFiP
DRJSCS
DREAL

Territoires :



Niveau
NATIONAL



Région
HAUTS-DE FRANCE

Départements :

Aisne
Nord
Oise
Pas-de-Calais
Somme



L'INNOVATION PUBLIQUE : REPENSER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

[COMPRENDRE]

L'INNOVATION PUBLIQUE, KESAKO ?

« L'innovation publique désigne une administration en mouvement, qui promeut l'innovation dans les services publics, de la conception à la mise en œuvre des politiques publiques. Ce mouvement est fait d'initiatives concrètes, tant pour l'utilisateur que pour l'administration elle-même, portées par les acteurs publics sur l'ensemble du territoire, et dans toutes les administrations. »

(source : www.modernisation.gouv.fr)

AU NIVEAU NATIONAL : ACTION PUBLIQUE 2022, POUR TRANSFORMER L'ACTION PUBLIQUE



Au niveau
NATIONAL

Le Premier ministre a lancé, le 13 octobre 2017, le programme Action Publique 2022. L'ambition du Gouvernement est de transformer en profondeur l'action publique, en interrogeant en profondeur les missions exercées par la puissance publique. Cette démarche recouvre 3 objectifs :

- **pour les usagers**, améliorer la qualité de service, notamment en développant la relation de confiance entre les usagers et les administrations ;
- **pour les agents publics**, leur offrir un environnement de travail modernisé, en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations ;
- **pour les contribuables**, accompagner la baisse des dépenses publiques, avec un objectif assumé de - 3 points de PIB d'ici 2022.

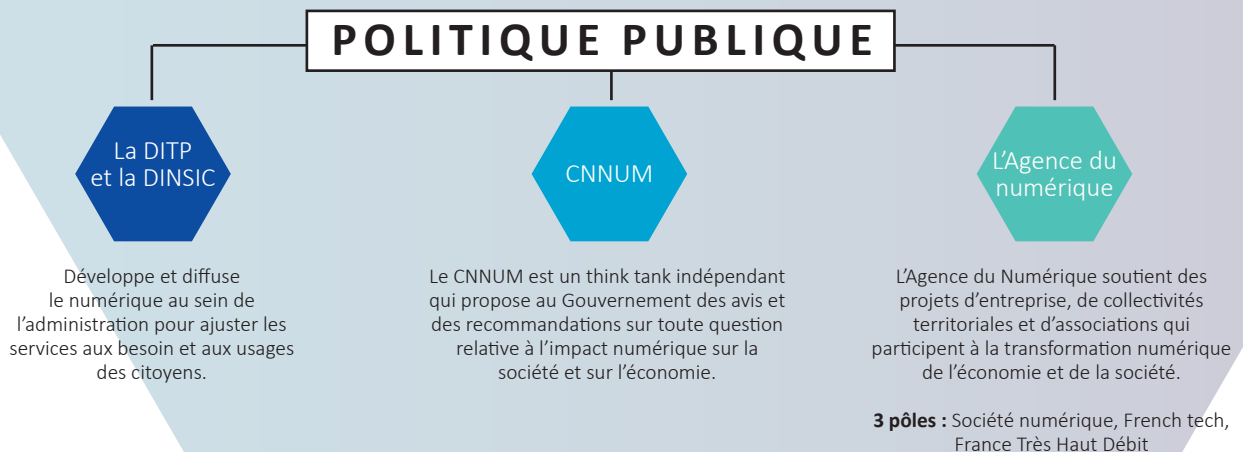
La priorité est ainsi donnée à la transformation numérique des administrations, notamment pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République de 100% de services publics dématérialisés à horizon 2022. Des moyens inédits sont mobilisés pour la transformation publique, au travers d'un fonds dédié de 700 millions d'euros sur les 5 années à venir, dont 200 millions d'euros dès 2018.

Plus d'infos :
www.modernisation.gouv.fr

Une nouvelle organisation pour la transformation publique et numérique de l'État

Depuis novembre 2017, le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) a laissé place à la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), placée sous l'autorité du ministre de l'Action et des Comptes publics et à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC), placée sous l'autorité du secrétaire d'Etat chargé du numérique.

Plus d'infos :
<http://agencedunumerique.gouv.fr>





Dans les HAUTS-DE-FRANCE

L'INNOVATION PUBLIQUE : REPENSER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

« COMMENT FAIRE » LA BOÎTE À OUTILS DE L'INNOVATION PUBLIQUE

Le site www.modernisation.gouv.fr met à disposition « Comment Faire », la première boîte à outils de méthodes et d'exemples de démarches innovantes et participatives créées pour et par les acteurs publics. Son objectif : vous aider à concevoir ou améliorer un service, un outil numérique, un espace physique, un processus interne... Ces outils sont basés sur les principes du design public et de la gestion de projet en mode start-up. Plus d'infos : <http://comment-faire.modernisation.gouv.fr>

EN HAUTS-DE-FRANCE : LES ACTEURS MOBILISÉS

La « Semaine de l'innovation publique » a mis à l'honneur les innovations de demain. Cet événement, qui s'est tenu du 20 au 26 novembre 2017, a permis aux citoyens, aux services de l'État et aux collectivités territoriales de se rencontrer dans la lignée du programme Action publique 2022. Un forum territorial de l'innovation et de l'action publique, Innov'ember, centré sur les usagers et les acteurs socio-économiques du territoire, a été organisé, à cette occasion, le 20 novembre sur le site d'EuraTechnologies.

En février 2018, le préfet de la région Hauts-de-France a également tenu, en lien avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), un forum régional autour de l'innovation managériale organisé sur deux journées et destiné, quant à lui, aux agents des trois versants de la fonction publique. Lors de la première journée, un atelier de co-construction a réuni 28 agents issus des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, invités à formuler des propositions innovantes pour « rendre la fonction publique plus attractive ». Ils ont pu expérimenter les méthodes et outils présentés par l'association Makestorming. La deuxième journée, placée sous le haut patronage du ministère de l'Action et des Comptes publics, était consacrée à la question : « Comment favoriser la participation des agents à l'amélioration du service public ? ».



Légende photo © SGAR Hauts-de-France

LES HAUTS-DE-FRANCE INNOVENT !

Le SIILAB vous accompagne pour porter l'innovation dans vos administrations

Le SIILAB, acronyme franglais de LABORatoire pour l'Innovation et l'Investissement Social, compte parmi les 12 laboratoires d'innovations publiques lauréats du Programme d'Investissements d'Avenir 2016. Le principe de ces « LAB » : proposer des espaces collaboratifs ouverts aux agents et partenaires de l'Etat pour lancer, développer ou appuyer des projets régionaux d'innovation publique. Le SIILAB, hébergé physiquement dans un espace dédié de l'antenne lilloise de la DRJSCS, est un lieu pour s'informer (conférences), se former (plan de formation spécifique, nouveaux outils), et surtout pour décroiser et travailler ensemble sur des enjeux communs, dans un environnement favorisant les idées.



Légende photo ©

En Hauts-de-France, le SIILAB s'est spécialisé dans l'économie sociale et solidaire (ESS) compte tenu de la richesse partenariale de ce secteur sur notre territoire. Ce secteur pèse en effet plus de 200 000 salariés et 13.6% des emplois privés au niveau régional. Avec deux chantiers identifiés comme prioritaires : la lutte contre l'illectronisme et la simplification des démarches administratives.

16 partenaires publics et privés sont membres fondateurs du projet dont, pour les administrations, la DRJSCS, la DIRECCTE, la DREAL, l'URSSAF et l'INSEE.

Plus d'infos :

twitter : SIILABHDF- Facebook : SIILABHDF

DRJSCS : Porteur du projet



Le SIILAB a bénéficié du programme d'investissement d'avenir

Type de public :
● COLLECTIVITÉS

Innovations dans les méthodes de conception des services publics numériques : l'incubateur régional de la DIRECCTE

C'est à travers une méthode de travail « agile » que la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirccte) des Hauts-de-France conçoit et développe depuis peu des services publics numériques, rapidement et à moindre coût à travers un incubateur régional expérimental.

Cette méthode de travail originale dans l'administration consiste à mettre en place une équipe restreinte qui va développer un produit correspondant à un besoin métier très ciblé dans un temps très court (10 semaines).

Pari réussi avec l'ouverture, depuis le 2 mai 2018, d'un outil de prise de rendez-vous au service des usagers souhaitant s'informer sur le droit du travail. Sous forme de widget, il s'intègre au cœur de n'importe quel site internet.

Le service est ouvert depuis <http://hauts-de-france.dirccte.gouv.fr>

DIRECCTE : Porteur du projet

Type de public :
● COLLECTIVITÉS



Légende photo ©



L'INNOVATION PUBLIQUE : REPENSER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Innovations en matière de commande publique

Initiative pionnière en France , la mise en place d'un observatoire régional de la commande publique (ORCP), en janvier 2017, à l'initiative du préfet de région, répond au souci d'améliorer la connaissance et la performance de la commande publique, qui constitue un vecteur essentiel de développement économique territorial. Elle représentait pas moins de 2,6 milliards d'euros dans la région Hauts-de-France en 2014.

L'ORCP a conduit, au cours de l'année 2017, un grand nombre de travaux de fond et d'actions de pédagogie et de communication à destination des acheteurs publics et des entreprises. Parmi les sujets abordés : l'innovation dans la commande publique, les délais de paiement et les intérêts moratoires, les clauses sociales et environnementales ou encore la prospective dans les secteurs des travaux publics et du bâtiment.

Plus d'infos : www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france, rubrique ORCP

Préfecture de région : Porteur du projet

● ENTREPRISES ● Type de public : COLLECTIVITÉS



Innovations dans la mutualisation des données utiles aux conseillers publics d'entreprises : Reso

Le projet Reso (Rapprocher les Entreprises des Solutions publiques Optimales), qui vise à mettre les conseillers publics d'entreprise en réseau, fait l'objet d'une expérimentation dans les Hauts-de-France. A travers une plateforme numérique dédiée et mutualisée, il ambitionne de mieux cibler le conseil donné et de faciliter les mises en relations entre les structures publiques afin de permettre aux entreprises d'avoir les bonnes informations, au bon moment, et in-fine, mobiliser le bon dispositif.

Plus d'infos : La plateforme numérique Réso : <https://reso.beta.gouv.fr/>

DIRECCTE : Porteur du projet



Le projet Réso a bénéficié du programme d'investissement d'avenir

● Type de public : COLLECTIVITÉS

Trois questions posées à Mohamed LOUCIF, Responsable des partenariats et de la coordination Réso de la Direccte Hauts-de-France



En quoi Réso se différencie-t-il des outils existants ?

Réso est un outil pensé pour faciliter la mise en relation entre une entreprise, qui a un besoin, et l'institution qui dispose de l'aide adaptée.

Quels sont les avantages pratiques de Réso pour les conseillers publics d'entreprise et pour les entreprises ?

Réso permet, en premier lieu, de faciliter le travail des conseillers publics d'entreprise qui sont au contact des dirigeants, en leur donnant un outil complémentaire pour répondre à leurs besoins. Pour les dirigeants d'entreprises, Réso leur permet d'avoir une réponse adaptée aux besoins exprimés lors d'une rencontre avec un conseiller d'une structure publique ou parapublique.

Comment Réso se déploie-t-il dans les territoires de la région ?

Réso est un outil expérimenté sur la région des Hauts-de-France par la Direccte. Réso est le plus souvent déployé à l'échelle d'une zone d'emploi. Une trentaine d'institutions différentes sont d'ores-et-déjà impliquées dans la dynamique et Réso est actuellement en cours de déploiement sur 70-75 % du territoire des Hauts-de-France.



Légende photo © DIRECCTE Hauts-de-France

Innovations dans l'accès à la culture et au patrimoine

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) soutient le développement de dispositifs numériques culturels innovants. Deux axes ont été retenus visant à déployer une plus-value numérique aux projets proposés :

- axe 1 : développer l'offre de ressources culturelles par les TIC et les arts numériques, au travers de l'élaboration d'applications, d'outils ou de portails numériques ;
- axe 2 : soutenir les démarches d'ingénierie, de recherches, d'innovation afin de favoriser le développement de l'entrepreneuriat numérique en matière patrimoniale, culturelle et touristique.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la DRAC en 2017, 10 projets ont été retenus. Parmi eux, « Chroma », une application mobile interactive, et « Holomouseion », une borne interactive Hologramme.

DRAC : Porteur du projet

Type de public :
● COLLECTIVITÉS



Université Lille 1, Service Culture
« Holomouseion », Borne interactive Hologramme



Amiens Métropole, Service Patrimoine
« Chroma », application mobile interactive
« Holomouseion », Borne interactive Hologramme



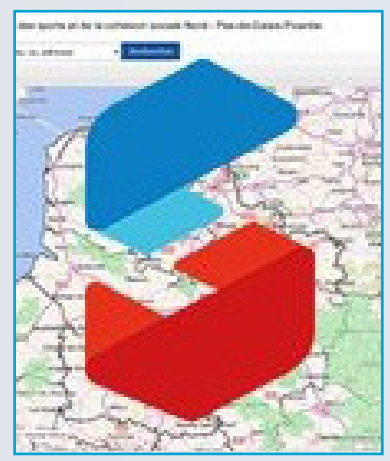
Dans les HAUTS-DE-FRANCE

L'INNOVATION PUBLIQUE : REPENSER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Innovations dans l'accès aux données grâce à la géolocalisation

Trouvez une mission de Service Civique grâce à la cartographie interactive
 La DRJSCS Hauts-de-France a mis en ligne un outil cartographique interactif permettant de trouver une mission Service Civique dans toute la région.
 Pour vous connecter, c'est simple :
<http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1461>

DRJSCS : Porteur du projet
 Type de public : **PARTICULIER**

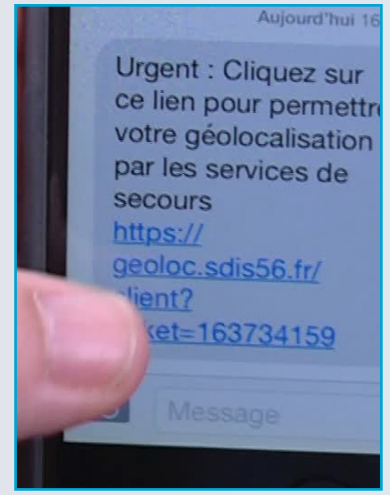


Et si votre smartphone vous sauvait la vie ?

Les sapeurs-pompiers du Nord se sont dotés d'un outil innovant pour optimiser la demande de secours des personnes dans l'impossibilité d'indiquer une position précise. La géolocalisation du portable est désormais possible, avec l'accord de l'appelant, pour mieux le secourir.

- 1 Réception de l'appel d'urgence
- 2 Envoi d'une demande de géolocalisation
- 3 Réception du SMS
- 4 Invitation à cliquer sur le lien
- 5 Affichage de la position sur la cartographie

SDIS 59 : Porteur du projet
 Type de public : **PARTICULIER**



Innovations dans la mobilité : le covoiturage en ligne avec www.passpasscovoiturage.fr

Les Hauts-de-France disposent désormais de leur plate-forme de covoiturage courte et moyenne distance www.passpasscovoiturage.fr. Les entreprises, administrations ou associations peuvent créer une communauté dédiée. Cette plate-forme est le fruit d'un travail de mutualisation mené par l'ensemble des services de l'Etat et collectivités en charge des transports dans la région. Cette plateforme couvre les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. La plateforme www.covoiturage-oise.fr couvre, quant à elle, le département de l'Oise.



Ce projet a bénéficié du programme d'investissement d'avenir

Type de public : **PARTICULIER**

Innovations dans les projets de renouvellement urbain

Dans le cadre du PIA « ville durable et solidaire », 2 villes lauréates développent des projets innovants. Les services de l'Etat (direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord) les accompagnent dans leur démarche d'innovation :

La ville de Roubaix, face au constat d'une dynamique de décroissance, souhaite développer une stratégie de résilience sociale et urbaine construite autour de 2 axes :

- la ville nourricière,
- la Maison à 1€.

La ville de Lille souhaite faire du secteur Concorde, dans le quartier Lille Sud, un quartier à santé positive. Devant le constat d'un territoire surexposé aux nuisances des infrastructures lourdes de transport, le projet d'innovation du secteur Concorde vise à développer une approche systémique pour piloter la réduction des inégalités environnementales et de santé subies par les habitants.

DDTM 59 : Porteur du projet



Ce projet a bénéficié du programme d'investissement d'avenir

Type de public :
● COLLECTIVITÉS

L'innovation publique au service des agricultures régionales

L'Etat (DRAAF) et la chambre régionale d'agriculture, en lien étroit avec la Région, créent cette année à Amiens la plateforme Hauts-de-France dédiée aux agricultures du futur.

Cette plateforme, qui fonctionnera en mode participatif élargi vise à créer du lien entre les acteurs régionaux (production, transformation, formation, collectivités, recherche et transfert...) et à dynamiser mais aussi valoriser les projets innovants en région. Elle vise notamment à faciliter l'accès aux formations, à diffuser les solutions numériques, à permettre de nouveaux partenariats et à développer les agro-équipements et les agro-ressources.



Université Lille 1, Service Culture
« Holomouseion », Borne interactive Hologramme

Université Lille 1, Service Culture
« Holomouseion », Borne interactive Hologramme



LE NUMÉRIQUE : POUR QUE LE NUMÉRIQUE PROFITE À TOUS

« Ceux qui ne sont pas autonomes abandonnent leurs démarches et renoncent à leurs droits. Des efforts sont à faire pour améliorer l'accessibilité des services publics en ligne. »

(Yann Bonnet, secrétaire général du Conseil national du numérique)



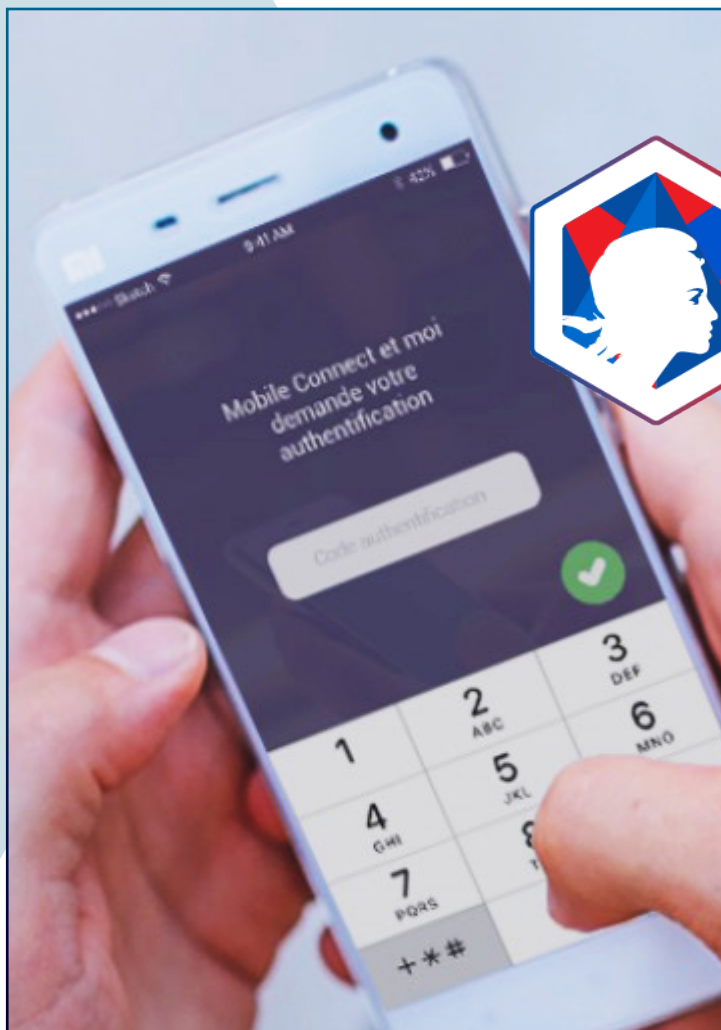
Au niveau
NATIONAL

OBJECTIF NATIONAL : 100% DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DÉMATÉRIALISÉES D'ICI 2022 !

Dématérialisez vos procédures administratives avec « demarches-simplifiees.fr » !

80% des démarches se font encore via des formulaires papiers, alors que dans le cadre d'Action Publique 2022, 100% des démarches administratives devront être dématérialisées. Dans cet objectif, un service de dématérialisation des démarches destiné à tous les organismes assurant des missions de service public a été lancé le 1er mars 2018 : www.demarches-simplifiees.fr.

Développé par la DINSIC, ce site, totalement gratuit, est très facile d'usage, à la fois pour les agents qui créent leurs formulaires dématérialisés, et pour les usagers : remplissage automatisé des adresses, des informations relatives aux entreprises grâce à leur numéro Siret, intégration de fonctionnalités « FranceConnect identité » offrant une identification unique et « FranceConnect plateforme » permettant l'échange de données entre administrations. L'objectif : ne pas demander à un usager une pièce justificative qui lui a déjà été demandée par une autre administration.



France
Connect

AVEC FRANCECONNECT, UNE IDENTIFICATION UNIQUE POUR LES SERVICES EN LIGNE

FranceConnect permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant et certifié (impots.gouv.fr, ameli.fr, La Poste, Mobile Connect et moi). Depuis la fin 2017, grâce à l'application Mobile Connect et moi, nouveau fournisseur d'identité de France Connect, les internautes peuvent même s'enregistrer et s'identifier sur internet en quelques secondes et en toute sécurité à l'aide de leur mobile.



Dans les HAUTS-DE-FRANCE

**LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS**

**LES HAUTS-DE-FRANCE À LA POINTE DU NUMÉRIQUE
APPLIQUÉ AUX SERVICES PUBLICS !**

Les acteurs publics ont pleinement intégré toutes les opportunités offertes par le numérique pour l’accomplissement de leurs missions : tant du point de vue des usagers, en simplifiant la réalisation de leurs démarches administratives (accès 24h/24 et 7j/7, suppression des déplacements aux guichets des administrations, données administratives partagées entre administrations...) que pour les agents : plus grande efficacité et gain de temps au quotidien dans l’exercice de leurs fonctions. Dans la région Hauts-de-France, les services et opérateurs de l’État sont même souvent précurseurs de ces nouveaux usages. État d’avenir vous en présente quelques illustrations.

TERRITOIRE [**PAS-DE-CALAIS**]

**La préfecture du Pas-de-Calais,
précurseur pour l’utilisation de
« demarches-simplifiees.fr »**

La préfecture du Pas-de-Calais a d’abord lancé, grâce à www.demarches-simplifiees.fr, une plateforme de dépôt des dossiers de la politique de la ville, accessible sur www.politiqueville62.fr.

Après cette première expérience réussie, la préfecture a travaillé avec le conseil départemental, la caisse d’allocations familiales (CAF) et la fédération départementale d’énergie du Pas-de-Calais pour mettre en ligne une plateforme commune permettant aux collectivités de déposer en ligne leurs demandes de subvention de leurs opérations d’investissement.

**Dématérialisation de la délivrance des
titres :
la région compte 3 « CERT »**

Avec le déploiement au niveau national du plan Préfectures Nouvelle génération, la région Hauts-de-France compte désormais 3 centres d’expertise et de ressources titres (CERT), chargés de l’instruction des demandes dématérialisées des cartes nationales d’identité et passeports (CERT d’Arras) depuis mars 2017, et des cartes grises (CERT d’Amiens) et permis de conduire (CERT de Lille), depuis novembre 2017. La dématérialisation des demandes de ces titres a permis un renforcement des procédures de lutte contre la fraude à l’identité. Chaque mois, ils traitent plus de xxxx titres.



Néogend, les outils connectés au service de la gendarmerie 2.0

En 2015, le groupement de gendarmerie départementale du Nord (59) a expérimenté le projet « Néogend ». Celui-ci a été généralisé en 2017.

[RENCONTRE AVEC...]

le Colonel Philippe MIRABAUD, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Nord

État d'avenir : Mon Colonel, pouvez vous revenir sur la genèse et la philosophie générale du projet « Neogend » ?

Colonel Philippe MIRABAUD : Chaque gendarme est équipé d'un smartphone individuel (et chaque unité de tablettes collectives) afin d'offrir aux gendarmes plus de mobilité et davantage de proximité avec le public.

État d'avenir : Pouvez vous nous présenter les principales fonctionnalités de cet outil et nous expliquer en quoi elles facilitent le travail du gendarme sur le terrain ?

Colonel Philippe MIRABAUD : Complété au fur et à mesure, cet outil comporte actuellement une quinzaine d'applications métier qui favorisent indéniablement l'exécution du service au quotidien. Parmi les plus emblématiques, je citerai le lecteur optique des bandes MRZ (Machine Readable Zone) qui permet d'automatiser la saisie des données associées aux cartes d'identité, passeports et permis de conduire, évitant ainsi les erreurs de saisie et facilitant la détection des faux documents tout en réduisant par trois les temps de contrôle.

État d'avenir : En quoi l'arrivée de Neogend dans le groupement du Nord, a-t-il modifié le service apporté aux citoyens ?

Colonel Philippe MIRABAUD : Neogend facilite les accès en mobilité tant à la messagerie interpersonnelle qu'aux applications métier. Il se traduit par un gain de temps pour le gendarme, lequel est totalement réinvesti au profit de la surveillance du territoire et du contact avec la population.

État d'avenir : Quelles sont les applications qui pourraient bientôt venir enrichir la palette des applications métier des gendarmes du Nord ?

Colonel Philippe MIRABAUD : Au regard du contexte terroriste, la gendarmerie s'intéresse également à de nouvelles applications qui favoriseraient le déclenchement de l'alerte via des boutons connectés et viendraient sécuriser l'intervention de nos gendarmes, tout en facilitant le partage en temps réel de l'information (lunettes connectées).



Ma gendarmerie en ligne!

Une question ?
Besoin de nous contacter ?

BRIGADE numérique Gendarmerie

police de sécurité du quotidien

LANCEMENT DE LA BRIGADE NUMÉRIQUE, ACCESSIBLE 7J/7-24H/24

Dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a inauguré le 27 février 2018, la brigade numérique. Fonctionnant 7j/7-24h/24, disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol, italien et allemand) et accessible depuis n'importe quel support (tablettes, smartphone, ordinateur), cette plateforme et les gendarmes qui y seront dédiés offriront des services similaires à ceux d'une brigade territoriale (accueil, obtention d'informations courantes via les modules de « chat », orientation vers les bons services...).



**LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS**

Néo, les outils connectés au service de la police

De la même manière, la police complète l'équipement des policiers en les dotant de smartphones et de tablettes mobiles dotés d'une connexion sécurisée haut débit, afin de donner plus d'autonomie aux policiers en leur donnant accès sur le terrain aux outils informatiques utiles à l'accomplissement de leurs missions comme, par exemple, pour l'établissement de PV électroniques.

La direction zonale de la police aux frontières de la zone Nord dispose ainsi, à ce jour de 315 appareils de type tablette et smartphone dont 10 sont déployés en Grande-Bretagne pour les personnels de la police aux frontières assurant des missions de contrôles au Port de Douvres et en gare de Cheriton.



Douanes : objectif : dématérialiser 100 % des demandes d'autorisations douanières et fiscales

Depuis plusieurs années, la douane s'est engagée dans une démarche de simplification et de dématérialisation des formalités de déclaration et de paiement.



Le téléservice SOPRANO (SOLUTION Pour Rationaliser la gestion des Autorisations Numérisées des Opérateurs) accessible via Pro.douanes (<http://pro.douane.gouv.fr>) permet de regrouper le dépôt des demandes, la délivrance et le suivi des autorisations douanières dans un seul outil informatique, et d'assurer aux opérateurs une visibilité totale du processus de délivrance (Opérateur Economique Agréé (OEA), Exportateur Enregistré, dépôt des demandes d'intervention en matière de propriété intellectuelle, délivrance des autorisations en matière de fiscalité des alcools...).

Le Guichet Unique National du dédouanement (GUN) a pour objectif d'offrir une totale dématérialisation des formalités en douane pour les exportations ou importations de marchandises dont la nature particulière exige la présentation d'un document d'ordre public (DOP) à l'appui de la déclaration en douane.

Plus d'infos : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a12557-le-guichet-unique-national-du-dedouanement-gun>

Le téléservice CIEL (Contributions Indirectes En Ligne) concerne les droits et taxes liés à la mise à la consommation d'alcools, de boissons alcooliques et de produits vitivinicoles.

Plus d'infos : <http://www.douane.gouv.fr/articles/c874-teleprocedure-ciel>

Simplification : les quitus fiscaux délivrés en ligne dans l'arrondissement de Lille

Depuis le 2 janvier 2017, les quitus fiscaux nécessaires pour immatriculer un véhicule acquis dans l'Union européenne sont délivrés selon une nouvelle procédure à distance dans l'arrondissement de Lille. Cette expérimentation a pour objectif de simplifier la démarche des usagers qui reçoivent désormais le quitus en 48h.

Ce sont ainsi plus de 20 000 déplacements par an évités aux usagers de l'arrondissement.

Plus d'infos :

www.impots.gouv.fr, sur la page relative au quitus fiscal.

Simplification : expérimentation réussie pour les autorisations de transport exceptionnel dématérialisées

Les véhicules ne respectant pas les limites de dimension ou de masse fixées par le code de la route ne peuvent circuler que sous couvert d'une autorisation de transport exceptionnel délivrée par le préfet de département.

L'instruction de chaque demande d'autorisation nécessitait la consultation des gestionnaires d'infrastructures empruntés par le convoi.

Désormais, les convois peuvent circuler avec une seule autorisation sur l'ensemble du réseau ainsi défini. Cette expérimentation lancée par la DREAL Hauts-de-France est désormais étendue au territoire national.

DREAL : Porteur du projet



FINANCES PUBLIQUES

PROFESSIONNELS

ACHAT D'UN VÉHICULE DANS L'UNION EUROPÉENNE :
CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2017.

Logo of the French Republic and the Hauts-de-France region.



**LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS**

AU NIVEAU NATIONAL : UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Une stratégie nationale pour un numérique inclusif

Alors que 13 millions de Français connaissent des difficultés face au numérique et à ses usages, le Gouvernement a lancé une stratégie nationale pour l'inclusion du numérique qui repose sur l'alliance de tous les acteurs concernés.

L'objectif : assurer l'égalité des citoyens et des territoires face au numérique, mais aussi participer à une stratégie économique vertueuse.

Le Gouvernement a ainsi pour ambition de « faire de la France une société numérique performante et humaine, qui permette à tous les citoyens d'accéder

à leurs droits, de s'approprier les usages et potentialités numériques, et de développer ainsi du lien social et un sentiment d'appartenance citoyenne » (Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique).

Trois axes de travail ont été identifiés : atteindre et orienter les publics cibles (en définissant les catégories d'usagers en situation d'exclusion numérique, et en construisant les parcours d'orientation adaptés à chacun de ces publics et à chaque territoire) ; structurer l'offre de médiation et de formation ; mobiliser les financements nécessaires.

Un quatrième groupe de travail veillera à ce que la stratégie nationale puisse s'adapter aux spécificités des territoires, à leurs habitants, ainsi qu'au tissu d'acteurs présents à l'échelon local. Il a pour mission de recenser les stratégies numériques inspirantes à différents échelons (métropoles, intercommunalités, départements, régions), formaliser les modèles de gouvernance territoriale qui fonctionnent, et proposer une méthode permettant le passage à l'échelle nationale des initiatives territoriales (bonnes pratiques, conditions de réussite, etc).

Plus d'infos :

www.numerique.gouv.fr

L'INCLUSION NUMÉRIQUE : POUR UN ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Avec la transition numérique de l'Etat qui s'accélère et la dématérialisation des démarches administratives, la maîtrise de l'outil numérique devient nécessaire pour accéder à ses droits. Or, cette évolution comporte un risque d'exclusion pour les personnes vulnérables, n'y ayant pas accès ou ne le maîtrisant pas. L'Etat et l'ensemble des acteurs du numérique doivent ainsi veiller à « [construire] ensemble, dans chaque territoire, les solutions pour guider ceux qui le peuvent vers l'autonomie numérique et maintenir un accompagnement humain pour ceux qui en ont besoin » (Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique).

MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

13M

de Français demeurent éloignés du numérique : ils n'utilisent pas ou peu Internet, et se sentent en difficulté avec ses usages.



Trente recommandations pour n'oublier personne dans la transformation numérique des services publics

Le rapport du Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA) sur l'inclusion numérique des usagers des services publics, sorti en mars 2018, présente trente recommandations à l'attention des décideurs publics afin de maximiser le potentiel numérique des services publics sans laisser d'usagers de côté. Ces recommandations se déclinent selon quatre axes : la conception de parcours numériques adaptés, l'accompagnement des usagers, la mise en place d'indicateurs d'accompagnement et la formation et l'implication des agents.

Plus d'infos :

www.gouvernement.fr



Le numérique : un levier pour le retour à l'emploi

Dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences porté par le Gouvernement, 10 000 formations aux métiers du numérique vont être déployées, en France, à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi peu qualifiés. Ce programme 10 000 formations dans le numérique (10KNUM) a été lancé en avril 2018.

Plus d'infos :
www.gouvernement.fr

EN HAUTS-DE-FRANCE :

La lutte contre l'illectronisme : des travaux portés par un binôme Etat/collectivité territoriale au cœur de l'innovation sociale



La numérisation peut être facteur d'exclusion. Au-delà des usagers, les travailleurs sociaux eux-mêmes sont confrontés à ce changement et à l'évolution des métiers que cela implique. Forts de ce constat, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens et la DRJSCS Hauts-de-France, qui co-animent l'axe 3 du SILLAB portant sur la lutte contre l'illectronisme* dans les Hauts-de-France, ont concentré leurs réflexions autour des trois enjeux suivants : accessibilité à l'outil numérique, formation à l'usage du numérique (pour les usagers et les travailleurs sociaux) et simplification.

Un plan régional de l'inclusion numérique est en cours d'élaboration. Il sera réalisé après la constitution de groupes de travail et d'un état

des lieux régional. Cette démarche d'inclusion des personnes vulnérables, s'inscrit au cœur de l'innovation sociale grâce aux outils offerts par le SILLAB et au développement d'un fort partenariat public (Etat, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale) / privé (secteur associatif et fondations).

(*wikipédia : manque ou absence totale de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation et la création des ressources électroniques)

TERRITOIRE [NORD]

La médiation numérique se développe : maisons de services au public (MSAP) et points numériques



Le Gouvernement a décidé, avec sept partenaires nationaux (La Poste, Pôle emploi, GRDF, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), de mettre en œuvre un plan de déploiement de 1150 Maisons de services au public (MSAP) dans les zones rurales ou urbaines. Il vise à réduire les inégalités d'accès aux services en proposant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques. Dans la région Hauts-de-France, XXX MSAP sont d'ores-et-déjà ouvertes : X dans l'Aisne, x de la Nord, x dans l'Oise, x dans le Pas-de-Calais, et x dans la Somme.

Plus d'infos :
le portail des Maisons de services au public www.maisondeservicesaupublic.fr

Inauguration des MSAP de Anor (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe) le 19/02/2018



Dans les HAUTS-DE-FRANCE

**LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS**

**UN SCHÉMA POUR
L'ACCESSIBILITÉ DES
SERVICES AU PUBLIC
(SDAASP)**

La question de l'égal accès aux services publics est une préoccupation majeure des acteurs publics.

Dans le Nord, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) prescrit par la loi NOTRe, a été initié par l'Etat et le conseil départemental du Nord. Adopté le 18 décembre 2017 par le conseil départemental et rendu exécutoire le 26 décembre 2017 par arrêté préfectoral, le SDAASP définit une stratégie partagée entre les acteurs des territoires, visant à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité.

Le programme de ce schéma, composé de 16 actions toutes thématiques confondues, est prévu sur une durée de six ans à l'échelle départementale.

Plus d'infos : www.nord.gouv.fr, rubrique Accessibilité des services au public (<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-urbanisme-habitat-et-construction/Accessibilite-des-services-au-public>)

[RENCONTRE AVEC...]

les animatrices de la MSAP de Bourbourg, portée par l'Association Andyvie

Quels sont les services proposés dans votre MSAP ?

Elle est composée de 3 professionnels formés qui accueillent, orientent, informent et accompagnent les usagers désarmés dans leurs démarches administratives auprès des institutions partenaires. Du simple renseignement à l'explication d'un courrier en passant par l'utilisation des services dématérialisés, les usagers bénéficient d'une écoute et d'un accueil bienveillants. Notre objectif est de permettre aux personnes les plus éloignées des administrations de garder un lien avec celles-ci, mais nous souhaitons également favoriser l'autonomie des usagers.

Pour quelle démarches êtes-vous le plus sollicités ?

Les demandes les plus fréquentes sont les impressions d'attestations et les actualisations de situation.

En quoi la MSAP est elle, selon vous, utile pour la population, dans la mesure où une très grande majorité de la population dispose d'un accès à Internet ?

Si une grande majorité de la population dispose d'Internet, ce n'est pas pour autant qu'elle sait l'utiliser ! Les jeunes sont à l'aise avec l'Internet, mais ont des difficultés au niveau des parcours de leurs droits, car ils ne savent pas nécessairement naviguer sur le portail des institutions. Les usagers ont besoin d'être rassurés dans leurs démarches en ligne, d'où le rôle de la médiation numérique. 634 usagers ont déjà été accueillis depuis 2017.



PRÉFECTURE ET DRFIP, NOUVEAUX PARTENAIRES AU SEIN DES MSAP

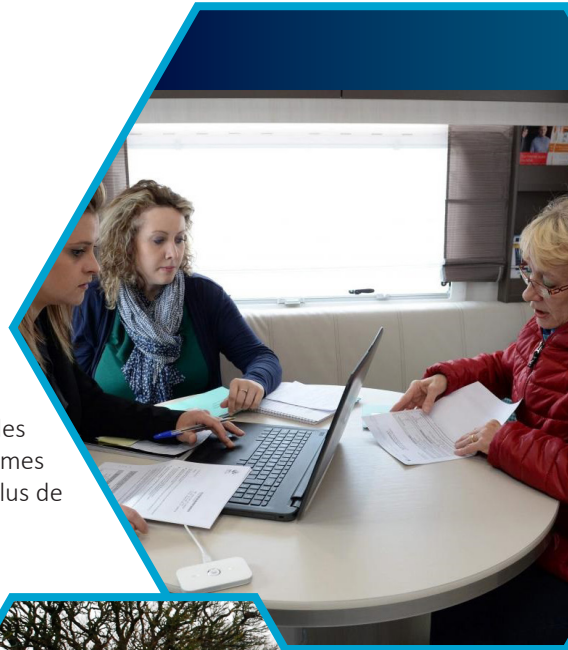
La préfecture du Nord et la direction régionale et départementale des finances publiques (DRFIP) ont souhaité déployer leurs téléprocédures au sein des 14 Maisons de services au public (MSAP) du Nord. A cet effet, trois journées de formation aux téléprocédures gérées en préfecture (cartes nationales d'identité et passeports, cartes grises, permis de conduire) et à la télédéclaration de revenus ont été organisées en préfecture en février 2018, à l'attention des animateurs des MSAP du Nord.

Le service public itinérant : une expérimentation réussie dans l'Aisne

Pour lutter contre l'isolement, un véhicule camping-car, animé par deux agents d'accueil, équipé en bureautique et connecté, parcourt 32 des 36 communes du territoire de la communauté de communes Thiérache Sambre et Oise.

Les conseillères informent les usagers sur leurs démarches administratives et les accompagnent, via des outils numériques, dans la mise en relation avec les organismes sociaux. Au cours de l'année 2017, plus de 500 personnes ont ainsi été reçues. Plus de 665 dossiers ont été traités.

Les premiers résultats à l'issue de cette première année d'expérimentation sont positifs, et ce service a maintenant vocation à s'étoffer avec de nouveaux partenariats et de nouvelles démarches accessibles (mise à disposition par la préfecture d'un dispositif mobile de recueil pour traiter les demandes de cartes



Déclarations TéléPAC : un service d'accompagnement des exploitants agricoles dans l'Oise

La télédéclaration Télépac 2018 est obligatoire pour les aides PAC. La direction départementale des territoires (DDT) de l'Oise participe à des réunions d'informations techniques concernant la télédéclaration 2018 organisées par différents organismes de service du département. La DDT met également à la disposition des agriculteurs, sur plusieurs de ses sites, des ordinateurs et les assiste pour réaliser leur télédéclaration de demandes d'aides TéléPAC.

CAMPAGNE PAC 2018

Je télédéclare mes aides sur **telepac**
www.telepac.agriculture.gouv.fr

Accueil du public
sur rendez-vous au 06 60 36 52 31
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Entrée par la porte historique des "bains douches"

Consultez le dispositif de l'Oise :
www.oise.gouv.fr

PRÉFET DE L'OISE
direction départementale des Territoires de l'Oise



**LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS**

SE PRÉMUNIR CONTRE LES NOUVEAUX DANGERS DU NUMÉRIQUE : LUTTE CONTRE LES CYBERATTAQUES

AU NIVEAU EUROPÉEN : LE RGPD, POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le règlement de l'Union européenne n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), constitue désormais le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel au sein de l'Union européenne. Définitivement adopté par le Parlement européen en avril 2016, ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018.

Ses objectifs :

- mieux protéger les personnes concernées par un traitement automatisé de leurs données à caractère personnel (mise en place du droit à l'oubli avec l'effacement des données numériques portant atteinte à la vie privée, consentement explicite au traitement des données personnelles, droit à la portabilité avec le transfert des données personnelles d'une plateforme à une autre...)
- et davantage responsabiliser les acteurs- entreprises et organismes publics- de ce traitement de données (désignation d'un délégué à la protection des données, obligation de réaliser une analyse d'impact avec l'aide des outils de la CNIL en cas de risque élevé pour la protection des données)...



AU NIVEAU NATIONAL :



Au niveau
NATIONAL

Cybermalveillance.gouv.fr : le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance



Vous êtes un particulier, une entreprise ou une collectivité territoriale et vous pensez être victime d'un acte de cybermalveillance ? Le programme gouvernemental Cybermalveillance.gouv.fr a pour missions la sensibilisation, la prévention et le soutien en matière de sécurité du numérique auprès de la population française :

- établissement d'un diagnostic précis de la situation ;
- mise en relation avec les spécialistes et organismes compétents les plus proches ;
- mise à disposition d'outils et de publications dispensant de nombreux conseils pratiques.



Une formation en ligne « SecNumacadémie » pour nous sensibiliser à la cybersécurité

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) a lancé en mai 2017 un cours en ligne gratuit et accessible gratuitement pendant trois ans, sur la cybersécurité. Objectif : permettre aux plus jeunes d'adopter les bons réflexes face aux risques de piratage.

<http://secnumacademie.gouv.fr>

BON À SAVOIR :

DES APPLICATIONS FRANÇAISES RESPECTUEUSES DES DONNÉES PERSONNELLES

- Qwant, le moteur de recherche français qui s'engage au respect des données personnelles
- le gouvernement va lancer, d'ici à l'été 2018, une messagerie publique chiffrée ultra sécurisée pour les membres du Gouvernement, alternative à WhatsApp et Telegram. Cette application développée par la DINSIC pourrait être étendue aux membres de l'administration et des collectivités territoriales.



Dans les HAUTS-DE-FRANCE

LE NUMÉRIQUE :
POUR QUE LE NUMÉRIQUE PROFITE À TOUS

EN RÉGION : L'ÉTAT MOBILISÉ POUR LA SÉCURITÉ DE SES SYSTÈMES D'INFORMATION

COMEDEC : lutte contre la fraude à l'identité

Initié dans le cadre de la sécurisation des titres, le projet COMEDEC (COMMunication Electronique des Données de l'Etat Civil) est un dispositif majeur de l'action de modernisation de l'Etat, mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et le Ministère de la Justice. Le dispositif permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'état civil de Nantes). Ces échanges concernent aujourd'hui les actes de naissance, mariage et décès suite à une demande de passeport ou provenant d'un office notarial.

Les préfectures assurent la gestion et la remise des cartes sécurisées sont pleinement impliquées dans la sécurisation de ces processus, en remettant par un tiers de confiance « remise RGS 3 étoiles » des cartes de sécurité en préfecture
Le Nord : 1er département à avoir des mairies connectées
nb de mairies connectées : XXXX

Sensibilisation des agents de l'Etat et des collectivités à l'importance du facteur humain et de la protection des données personnelles et professionnelles.



L'État et les collectivités territoriales transforment ensemble le service public avec le programme DCANT

L'État et les associations d'élus ont élaboré leur programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) pour la période 2018-2020. Présenté en décembre 2017, ce programme a pour ambition de devenir la feuille de route de la transformation numérique des territoires, et de construire conjointement des services publics numériques fluides et performants. Bref, de faire en sorte que les systèmes d'information

de l'Etat et des collectivités convergent (socle commun d'applications, référentiels partagés...) afin que l'utilisateur soit face à une administration « numérique » sans rupture, sans couture et sans frontière. Et parmi les 35 premières actions qui seront engagées dès le 1er semestre 2018 est prévue la valorisation des actions de cybersécurité dans l'offre de services de l'État auprès des collectivités territoriales.

Plus d'infos sur le DCANT 2018-2020 :
<http://www.modernisation.gouv.fr/ladministration-change-avec-le-numerique/dans-les-collectivites-territoriales/quand-etat-et-collectivites-territoriales-transforment-ensemble-le-service-public-decouvrez-le-programme-dcant-2018-2020>

LE FORUM INTERNATIONAL DE LA CYBERSÉCURITÉ (FIC) À LILLE

Chaque année, la capitale des Hauts-de-France devient, durant deux jours, la capitale de la lutte contre la cybercriminalité, en accueillant FIC. Depuis 2007, cet événement est organisé par la Gendarmerie (pour le ministère de l'Intérieur), la Région Hauts-de-France, et les sociétés Euratechnologies et la Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS). Il est devenu une référence dans le domaine de la cybersécurité et rassemble, durant deux jours, près de 10 000 experts et décideurs français et étrangers, acteurs publics et privés du secteur.



REGARDS CROISÉS...

SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'INNOVATION PUBLIQUE

D'un côté, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, qui a en charge la transformation des services de l'État en région conformément, notamment, aux ambitions portées par Action Publique 2022, et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des usagers dans le cadre de l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives.

De l'autre côté, N. , à la tête de l'association WeTechCare, la « start up sociale » lancée en 2016 par Emmaüs Connect, qui se donne pour mission de développer des services web à destination des publics fragiles afin de renforcer l'autonomie numérique de ces personnes et de favoriser leur insertion sociale.

Etat d'avenir les a invités à échanger leurs points de vue sur les grands enjeux de l'innovation publique et ses perspectives. Regards croisés.

REGARDS CROISÉS... SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'INNOVATION PUBLIQUE

Etat d'avenir : Quels sont selon vous les enjeux majeurs de l'innovation appliquée à la sphère publique ?

Michel Lalande : Le premier enjeu est incontestablement celui de la performance tant vis-à-vis de l'utilisateur que du service public lui-même. À l'heure où un virement financier de son compte bancaire vers celui de ses enfants se fait en quelques clics, l'utilisateur n'accepte plus des démarches qui ne s'inscrivent pas dans le temps réel. Pour le service public, le numérique est un enjeu de productivité essentiel : automatiser ce qui peut l'être pour le plus grand bénéfice de l'utilisateur et recentrer nos effectifs sur les missions de forte valeur ajoutée au bénéfice des territoires.

Le deuxième enjeu réside dans la possibilité qu'offre le numérique de disposer des informations et des capacités de traitement de données qui permettent à l'administration de mieux comprendre les phénomènes économiques et sociaux et ainsi de voir plus loin. La problématique du partage des données et de big data sera, à coup sûr, l'un des grands enjeux du XXI^e siècle. Derrière tout cela, il y a toujours la notion de performance, de mobilisation et d'optimisation des connaissances.

WeTechCare : (REPONSE)

Etat d'avenir : Comment percevez-vous l'apport du numérique dans la transformation de l'action publique ?

Michel Lalande : Le numérique offre, en ce domaine, des possibilités inédites du point de vue de la prospective, gage d'une offre de service public en lien avec les attentes de la société civile. Le numérique est également un outil pour promouvoir la culture du résultat.

Néanmoins, l'innovation publique doit s'entendre au-delà du numérique qui en est son outil principal. Le droit administratif français a développé, au cours des XIX^e et XX^e siècles, la théorie de la permanence du service public. Aujourd'hui, ce principe est revisité non pas dans sa légitimité mais dans son expression. L'innovation publique se doit d'être au service de l'exigence fondamentale de nos compatriotes pour offrir un service public de qualité et de proximité. L'innovation publique est aujourd'hui galvanisée par la révolution numérique qui s'est emparée de tous les organismes publics. Le numérique ouvre des champs encore inimaginables il y a quelques années, comme la numérisation des titres.

WeTechCare : (REPONSE)

Etat d'avenir : Et l'inclusion sociale, dans tout cela ?

Michel Lalande : Le numérique offre, en ce domaine, des possibilités inédites du point de vue de la prospective, gage d'une offre de service public en lien avec les attentes de la société civile. Le numérique est également un outil pour promouvoir la culture du résultat.

Néanmoins, l'innovation publique doit s'entendre au-delà du numérique qui en est son outil principal. Le droit administratif français a développé, au cours des XIX^e et XX^e siècles, la théorie de la permanence du service public. Aujourd'hui, ce principe est revisité non pas dans sa légitimité mais dans son expression. L'innovation publique se doit d'être au service de l'exigence fondamentale de nos compatriotes pour offrir un service public de qualité et de proximité. L'innovation publique est aujourd'hui galvanisée par la révolution numérique qui s'est emparée de tous les organismes publics. Le numérique ouvre des champs encore inimaginables il y a quelques années, comme la numérisation des titres.

WeTechCare : (REPONSE)

Etat d'avenir : Et l'inclusion sociale, dans tout cela ?

Michel Lalande : La dialectique entre innovation publique et révolution numérique interroge en effet sans cesse le service public dans ses missions et est une formidable opportunité pour les agents comme pour les usagers. Mais avant toute chose, l'Etat doit veiller à ce que l'innovation, qui est devenue le moteur de l'administration- avec, comme énergie, le numérique- relève le défi de lutter contre les nouveaux risques d'exclusion et de cyberattaques.

WeTechCare : (REPONSE)





Magazine publié par le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord
n°1 / Juin 2018 / n° ISSN en cours

Directeur de publication :
Michel Lalande,
préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord

Conception et réalisation :
Service régional de la communication interministérielle, préfecture de la
région Hauts-de-France

Ont contribué à ce numéro :
les services de l'État en région, le SDIS du Nord et l'association WeTechCare

Conception graphique :
Préfecture du Nord – SIDSIC/BEP

Crédits photographiques :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Retrouvez les services de l'État sur :
www.nord.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france

et sur  [prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

 [prefet59](https://twitter.com/prefet59)

ÉTAT d'avenir

en HAUTS-DE-FRANCE

La revue des services et opérateurs de l'État dans votre région

N°1 - Juin 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE